CONDITIONS GENERALES DE VENTE – PLONGEE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE SERVICE
« AVENTURE PITON PLONGEE »

Sommaire

Préambule
Article 1. Objet
Article 2. Produits - Services
Article 3. Prix
Article 4. Réservation
Article 5. Paiement - Propriété
Article 6. Annulation, report, interruption de la prestation de plongée
Article 7. Responsabilités
Article 8. Sécurité et effets personnels
Article 9. Site web - Conditions d'utilisation
Article 10. Stipulations diverses

Préambule

La société AVENTURE PITON PLONGÉE est un centre de plongée proposant toute activité relative à la plongée sous-marine, avec ou sans scaphandre.
Son siège social est fixé à l'adresse suivante : Marina du bourg, port de Deshaies, 97126 DESHAIES, GUADELOUPE

Le lieu privilégié de l'activité et l'accueil de la clientèle se situe à l'adresse suivante : Village artisanal de Deshaies, 97126 DESHAIES, GUADELOUPE.

Pour l'application des présentes conditions générales de vente et de service - (ci-après dénommées les « CGV »), il est convenu que AVENTURE PITON PLONGEE et les personnes commandant un ou des Produit(s) ou
Service(s), seront collectivement dénommés les « Parties » et individuellement dénommés la ou une « Partie », et plus particulièrement pour AVENTURE PITON PLONGEE SAS.
« AVENTURE PITON PLONGEE » ou le « Vendeur », et pour les personnes ayant passé une commande, l'« Acheteur » ou le « Client ».

Article 1. Objet :

Par les présentes, AVENTURE PITON PLONGEE définit les CGV qui sont applicables à toutes les relations commerciales entre le Vendeur et les Clients (individuels et groupes).

Les CGV et ce y compris le préambule qui forme ensemble un tout indissociable, s'appliquent à l'exclusion de tout autre document, sauf s'il en est disposé autrement par les Parties par voie de conditions de vente spéciales. Elles régissent également toutes les opérations commerciales proposées par le Vendeur, telles que notamment toutes les formes de promotion, sauf dispositions contraires qui seront attachées à ces opérations commerciales et précisées par le Vendeur à l'occasion de ces opérations.

Une version des conditions générales de vente est accessible sur le Site web d'AVENTURE PITON PLONGEE (https://www.piton-plongée.com)
Toute demande de réservation auprès AVENTURE PITON PLONGEE implique l'acceptation des présentes conditions générales de vente. Toute commande d'un Produit ou d'un Service implique l'adhésion de l'Acheteur aux présentes CGV, sans réserve, restriction ou condition, et déclare de ce fait avoir pris connaissance des contre-indications à la plongée sous-marine et être apte à sa pratique.

AVENTURE PITON PLONGEE se réserve le droit de modifier à tout moment, en toute ou partie, les CGV en publiant une nouvelle version sur son Site web, étant précisé que les CGV applicables

sont celles en vigueur à la date de la commande. Pour toute formation FFESSM, ANMP ou SSI, le Client a l'obligation de présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée en scaphandre datant de moins d'un an conforme aux exigences de la fédération délégataire (la FFESSM).

Cette obligation ne s'applique pas aux plongées d'exploration ou aux baptêmes, sauf si AVENTURE PITON PLONGEE en stipule la demande au moment de la réservation.

Un plongeur mineur doit être en possession d'une autorisation parentale lui permettant de plonger en exploration ou d'effectuer une formation de plongée.

Article 2. Produits – Services

2.1 Disponibilité

Seuls les Produits et les Services figurant sur le Site web ou sur les panneaux d'affichage légaux sur place au jour de leur consultation par l'Acheteur sont proposés à la vente par AVENTURE PITON PLONGEE. Les offres concernant les Produits et Services sont valables, dans la limite des places disponibles ou des dates d'ouverture, tant qu'ils sont visibles ou proposés sur le Site web ou les dits panneaux.
Les photographies, images ou autres reproductions présentées sur le Site web en illustration des
Produits ou Services proposés ne sont pas contractuelles. L'Acheteur est invité à consulter le descriptif de chaque Produit et Service pour en connaître les disponibilités, les caractéristiques et le cas échéant, toute autre information relative à ses conditions d'utilisation ou emploi.
Les informations relatives aux Produits et Services sont susceptibles d'être modifiées par AVENTURE PITON PLONGEE à tout moment, et peuvent faire l'objet de mise à jour, notamment concernant la disponibilité, entre le moment où l'Acheteur en prend connaissance et sa commande.

AVENTURE PITON PLONGEE apporte tous ses efforts pour veiller à l'exactitude des informations présentées sur le Site web quelle qu'en soit la forme et le contenu. Toutefois, en cas de différence constatée, notamment sur les prix, entre le Site web et l'affichage légal sur place, les informations retenues seront celles affichées ou disponibles sur place au centre de plongée.

2.2 Plongées d'exploration

Le prix de la plongée d'exploration comprend :
- Le transport sur site de plongée en bateau, le cas échéant
- La fourniture de la ceinture et du lest.
- La fourniture de la bouteille gonflée
- La fourniture de la combinaison, des palmes, du masque et du parachute si besoin.
- La location des services du moniteur pour les plongées nécessitant légalement un encadrement comme les baptêmes, les explorations des plongeurs non autonomes dans la zone de profondeur et les formations).

Le tarif ne comprend pas
- La fourniture du reste du matériel : gilet stabilisateur, détendeur, lampe, qui sont disponible à la location.
- Le cas échéant, les suppléments liés aux caractéristiques de la (ou des) plongée(s), et sans que cela soit exhaustif : plongée à la réserve Cousteau, plongée de nuit, etc...
- la Location d'un ordinateur de plongée, obligatoire pour les plongées exploration au-delà de 20m.

Attention, toute plongée en autonomie ainsi que toute plongée encadrée au-delà de 20 mètres nécessite la possession d'un gilet, d'un octopus et d'un ordinateur de plongée, ainsi que d'un parachute par palanquée.

2.3 Forfaits plongée

AVENTURE PITON PLONGEE propose des formules de tarifs dégressifs pour les plongées exploration, sous la forme de « Forfaits plongée ». Les forfaits plongées sont nominatifs et non transmissibles, de plus, ils sont valables 1 an à compter de leur date d'achat.

2.4 Baptêmes, Initiations et sorties snorkeling

Le prix comprend :
- Le transport sur site de plongée en bateau, le cas échéant
- La fourniture de la ceinture et du lest

- La fourniture de la bouteille gonflée
- La fourniture de tout le matériel nécessaire
- La location des services du moniteur

Le prix des snorkeling comprend :
- Le transport sur site de plongée en bateau, le cas échéant
- La fourniture de la combinaison ou du shorty, des palmes, du masque et du tuba
- La location des services du moniteur pour les randonnées encadrées sur demande expresse, mais pas pour les randonnées autonomes

2.5 Formations

Pour les formations PE12 et NIVEAU 1 ou NIVEAU 2 (FFESSM & ANMP) :
Le prix de ces formations comprend :
- Le transport sur site de plongée en bateau, le cas échéant
- La fourniture de tout l'équipement nécessaire sur la durée de la formation
- La fourniture de la bouteille gonflée
- La location des services du moniteur
- La carte numérique de certification
- Un support de formation numérique

Le prix de ces formations ne comprend pas :
- La licence FFESSM (obligatoire pour les formations FFESSM)
- La carte physique de certification FFESSM et/ou ANMP (option vendue à part sur demande expresse)
- Le carnet de plongées vendu à part sur demande express
- Les tables de plongée physique

Pour les formations SSI SCUBA DIVER ou SSI OPEN WATER DIVER :
Le prix de ces formations comprend :
- Le transport sur site de plongée en bateau, le cas échéant
- La fourniture de tout l'équipement nécessaire sur la durée de la formation
- La fourniture de la bouteille gonflée
- La location des services du moniteur
- le support de cours E-learning numérique SSI et disponible à vie
- La carte numérique de certification
- Le carnet de plongée numérique

Le prix de ces formations ne comprend pas :
- La carte physique de certification SSI (option vendue à part sur demande expresse)
- Le carnet de plongées physique vendu à part sur demande expresse
- Les tables de plongée physique

2.6 Matériel de plongée

AVENTURE PITON PLONGEE met à la disposition des Clients le matériel de plongée suivant :
- Combinaison
- Palmes, masques, tubas
- Gilets stabilisateurs
- Détendeurs avec octopus « club »
- Détendeurs de secours complets avec 1er étage
- Ordinateurs d'entrée de gamme (inclus dans les formations, en location pour les explorations)
- Parachutes
- Lampes

Ce matériel est proposé en location aux tarifs affichés au centre de plongée et sur le Site web.
Avant d'effectuer la prestation qu'il a réservée auprès d'AVENTURE PITON PLONGEE, le Client doit au préalable s'assurer qu'il dispose des équipements nécessaires à la prestation de plongée ou que le centre de plongée est en mesure de les lui fournir (prêt ou location suivant le cas). L'absence d'un élément de matériel et notamment les équipements optionnels (ex : ordinateurs de plongée) ne peut être une cause d'annulation de la réservation de la prestation par le Client.

Sauf précision contraire indiquée ci-dessus (notamment pour les baptêmes, randonnées palmées et formations PE12 et Niveau 1 FFESSM & ANMP, Scuba Diver et Open Water SSI) ou sur nos tarifs généraux, la location du matériel de plongée n'est pas incluse dans le tarif de la prestation de plongée.

2.7 Lieu de l'activité

Les plongées ainsi que les formations pratiques et théoriques ont lieu à (ou au départ de) l'adresse du centre de plongée à savoir : Village artisanal de Deshaies, 97126 DESHAIES.

Cependant, AVENTURE PITON PLONGEE se réserve au besoin le droit de modifier le lieu de l'activité si besoin.

2.8 Horaires de l'activité

L'activité se déroule, d'une manière générale et sauf précisions contraires :
Le matin : Rendez-vous au centre à 8 :00 pour les doubles plongées et à 8 :30 pour les autres prestations
L'après-midi : Rendez-vous au centre à 14 :00
Tout retard du Client ne pourra donner lieu à un décalage conséquent de l'activité.
Dans le cas où le Client ne se présente pas le jour de la prestation de plongée réservée ou à l'horaire fixée, AVENTURE PITON PLONGEE se réserve le droit de conserver l'acompte ou le montant total de la prestation versée par le Client.

2.9 Obligations du Client

Le Client doit personnellement s'assurer qu'il est en possession de toutes les qualifications et pièces justificatives pré-requises à l'activité qu'il souhaite accomplir et produire les originaux à AVENTURE PITON PLONGEE avant le début de ces activités. Notamment lorsqu'ils sont requis : brevet, qualification, licence FFESSM, certificat médical.

2.10 Validation d'un niveau de plongée ou d'une formation

La validation d'un niveau de plongée est sanctionnée par la satisfaction de compétences pratiques et/ou théoriques. AVENTURE PITON PLONGEE se réserve le droit de ne pas délivrer un niveau de plongée ou d'augmenter la durée de la formation à un tarif convenu au préalable si le Client n'a pas atteint les compétences minimales relatives au niveau prétendu par la formation. Ce cas de figure ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

Article 3. Prix

Tous les prix affichés sont exprimés en Euros et s'entendent toutes taxes comprises (TTC). Les prix valables sont ceux en vigueur au moment de la de la réservation effectuée par le Client. Le Vendeur se réserve le droit de modifier ces prix à tout moment, en toute ou partie.

Article 4. Réservation

La réservation du Client ne sera définitivement enregistrée qu'à réception d'un acompte de 30% du montant total, avec un minimum de paiement de 45 € ou de la totalité si le prix total est inférieur à 45 €. Le solde devra avoir été réglé au plus tard à l'arrivée sur place au centre de plongée, avant la prestation de plongée. A compter de l'enregistrement de la réservation, un e-mail de confirmation du Vendeur sera adressé au Client, lui précisant les dates des prestations.

Le Vendeur se réserve le droit de refuser toute réservation d'un Client avec lequel existerait un litige.

Pour le suivi des réservations, AVENTURE PITON PLONGEE adresse par mail une confirmation de bonne réception de la réservation et de la réception de l'acompte, et met à disposition de l'Acheteur, soit l'adresse électronique : AVENTURE PITON PLONGEE – aventure.piton.plongee@gmail.com, soit le numéro +590 690 34 32 81.

Article 5. Paiement – Propriété

5.1 Paiement

Le paiement du prix et autres frais ou taxes est effectué en Euro et pour l'intégralité des montants correspondants aux commandes. Le versement de l'acompte doit s'effectuer par :
- Chèque bancaire exclusivement de France métropolitaine à établir à l'ordre d'AVENTURE PITON PLONGEE.
- Cartes bancaires (MASTERCARD, CARTE BLEUE, VISA).
- Virement bancaire à effectuer sur le compte bancaire d'AVENTURE PITON PLONGEE.

• Le paiement à l'arrivée au centre de plongée s'effectue au choix en espèces ou par l'un des moyens indiqués ci-dessus, avec les mêmes restrictions pour les groupes.
• Les chèques doivent être expédiés à l'adresse postale indiquée sur le Site web d'AVENTURE PITON PLONGEE.

(Adresse du Site web : http://www.piton-plongee.com) ou remis à l'arrivée au centre de plongée suivant le cas.
• Les virements bancaires doivent être effectués sur le compte bancaire dont le code IBAN vous sera communiqué sur demande par AVENTURE PITON PLONGEE.
Les paiements par carte bancaire peuvent être effectués directement par téléphone aux horaires d'ouverture ou bien sur le terminal à carte bancaire disponible au centre de plongée suivant le cas.
Dans le cas où un titre de paiement émis ne serait pas honoré, les frais liés à la gestion de l'impayé (frais de rejet, ...) seront facturés au Client par le Vendeur et la commande sera automatiquement annulée, le Client en sera avisé par e-mail.

5.2 Clause de réserve de propriété

Concernant les biens matériels : nonobstant toute clause ou disposition contraire, le Vendeur bénéficie d'un droit de réserve de propriété sur tout Produit commandé jusqu'à l'acquittement complet entre ses mains du paiement de son prix, des frais et taxes s'y rapportant le cas échéant. Le transfert de propriété du Produit au bénéfice de l'Acheteur n'interviendra qu'à l'issue de ce paiement.

Concernant les formations : nonobstant toute clause ou disposition contraire, le Vendeur bénéficie d'un droit de réserve lui permettant de refuser de délivrer une certification jusqu'à l'acquittement complet entre ses mains du paiement de son prix, des frais et taxes s'y rapportant le cas échéant. La délivrance de la certification au bénéfice de l'Acheteur n'interviendra qu'à l'issue de ce paiement.

Article 6. Annulation, report, interruption de la prestation de Plongée

6.1 Par le Client

Conformément aux articles L.121-20 et suivants du Code de la consommation, le Client ayant réservé une prestation à distance bénéficie d'un délai de quatorze (14) jours francs pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités. Le délai de quatorze jours court à compter de la première des deux dates entre celle de l'envoi d'un e-mail de confirmation de réservation de sa part, et celle de l'envoi d'un acompte ou d'un règlement total de sa part. Dans ce cas, le Client sera remboursé intégralement des sommes déjà versées à AVENTURE PITON PLONGEE.

Si l'annulation intervient après l'expiration du délai de réflexion de quatorze jours, elle devra nous être confirmée par écrit en recommandé avec accusé de réception pour être valable. Dans ce cas, le montant des acomptes versés restera définitivement acquis à AVENTURE PITON PLONGEE.

Toute plongée réservée par un quelconque moyen est due, sauf annulation de la part d'AVENTURE PITON PLONGEE. La facturation des prestations proposées par AVENTURE PITON PLONGEE s'effectue sur la base de la réservation, sauf annulation effective dans les délais prévus au paragraphe suivant.

Pour la bonne gestion des places à bord du bateau et des besoins en encadrement, en cas d'annulation signalée moins de 48 heures avant le début de la prestation, celle-ci sera réputée due intégralement et l'ensemble des sommes déjà versées par le Client restera acquis à AVENTURE PITON PLONGEE.

En cas d'annulation signalée plus de 48 heures avant le début de la prestation, AVENTURE PITON PLONGEE pourra dans la mesure du possible proposer une autre date au Client afin qu'il puisse réaliser la prestation réservée. En cas d'impossibilité pour le Client de changer de date, l'ensemble des sommes déjà versées par le Client restera acquis à AVENTURE PITON PLONGEE.

Toute activité commencée ne pourra donner lieu à aucun remboursement, si l'annulation est du fait du Client (convenance personnelle, problème d'oreilles, stress ou quelque raison que ce soit).
S'agissant d'une formation, d'un séjour ou d'un stage réservé pour une période définie : AVENTURE PITON PLONGEE n'encourrait aucune responsabilité si, pour des raisons personnelles, le Client devait interrompre la formation, le séjour ou le stage entamé, ou si le Client ne se présentait pas au lieu ou à la date prévue. En particulier, les sommes déjà versées resteraient acquises à AVENTURE PITON PLONGEE et tous les frais occasionnés resteraient à la charge du Client.

En conséquence, AVENTURE PITON PLONGEE conseille à ses Clients de souscrire une assurance-annulation auprès d'un organisme compétent.

S’agissant d’un séjour pour un groupe constitué de plongeurs (sortie « club », comité d’entreprise, colonie de vacances, etc...), le prix des plongées étant négocié sur la base d’un forfait global, aucun remboursement ne pourra intervenir si une ou plusieurs plongées devaient être annulées pour des raisons personnelles et non inhérentes à AVENTURE PITON PLONGEE.

6.2. Par AVENTURE PITON PLONGEE

Une prestation de plongée peut être annulée par AVENTURE PITON PLONGEE pour des raisons météorologiques ou techniques. En cas d’annulation pour des raisons météorologiques, AVENTURE PITON PLONGEE proposera le report de la prestation à une autre date plus favorable, dans la limite des places disponibles. En cas d’impossibilité du Client de reporter les prestations (durée du séjour trop courte), AVENTURE PITON PLONGEE s’engage à rembourser le montant des prestations non effectuées.

S’agissant d’un séjour pour un groupe constitué de plongeurs (sortie « club », comité d’entreprise, colonie de vacances, etc...), le prix des plongées étant négocié sur la base d’un forfait global, aucun remboursement ne pourra intervenir si une ou plusieurs plongées devaient être annulées pour des conditions météo défavorables et qu’aucun report ne s’avérait possible. Dans le cas d’annulation pour des raisons techniques, AVENTURE PITON PLONGEE pourra proposer le report de la prestation à une autre date plus favorable, dans la limite des places disponibles. En cas d’impossibilité du Client de reporter les prestations (durée du séjour trop courte), AVENTURE PITON PLONGEE s’engage à rembourser le montant des prestations non effectuées.

Dans tous ces cas de circonstances ou événements imprévisibles, les frais supplémentaires résultant du report partiel, du report total ou de la prolongation du séjour restent à la charge du Client.

Article 7. Responsabilités

Le Client est automatiquement couvert en responsabilité civile pendant les séances et les plongées
organisées par AVENTURE PITON PLONGEE du fait de l’assurance contractée par la société.
Il est conseillé au Client de contracter une assurance complémentaire (dommages corporels et matériels) pour pratiquer l’activité de la plongée sous-marine ainsi que d’une assurance annulation auprès d’un organisme habilité

Article 8. Sécurité et effets personnels

AVENTURE PITON PLONGEE ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des objets déposés ou confiés au centre de plongée. Notamment, AVENTURE PITON PLONGEE ne saurait être responsable d'un vol ou d'une perte de biens personnels dans le centre de plongée ou au cours de la prestation de plongée.

Article 9. Site web - Conditions d'utilisation

9.1 Site web

AVENTURE PITON PLONGEE se réserve explicitement et à tout moment, le droit de modifier, de compléter ou de supprimer en tout ou partie le Site web ou ses éléments constitutifs, d'interrompre provisoirement la publication ou de mettre un terme définitif à celle-ci.
AVENTURE PITON PLONGEE ne garantit ni la connexion, ni la continuité de la connexion au Site web.
AVENTURE PITON PLONGEE décline toute responsabilité pour toute conséquences ou dommages subis par l’Acheteur à raison de ou pendant l’utilisation, la visite, la connexion ou déconnexion au Site web, y compris à raison des renvois à d’autres sites via des liens hypertextes présents sur le Site web.

9.2 Conditions d’utilisation

- Cookies :
AVENTURE PITON PLONGEE se réserve le droit d’avoir recours à des cookies. Le cookie est un fichier informatique, stocké sur le disque dur de l’ordinateur de l’Acheteur. Il a pour but de signaler une précédente visite de l’Acheteur sur le Site web. Les cookies ne sont utilisés par AVENTURE PITON PLONGEE que dans le but de personnaliser le service proposé à l’Acheteur.
Toutefois l’Acheteur conserve la possibilité de refuser les cookies en configurant son navigateur
Internet. Il perd alors la possibilité de personnaliser le service qui lui est délivré par AVENTURE PITON PLONGEE via le Site web.

- Balises Web : Certaines pages du Site web peuvent contenir des balises web qui permettent de compter le nombre de visiteurs sur le Site et/ou de fournir à AVENTURE PITON PLONGEE un certain nombre d'indicateurs. Ces Balises Web peuvent être utilisées avec certains des partenaires AVENTURE PITON PLONGEE, notamment afin de mesurer et améliorer l'efficacité du Site web. En tout état de cause, les renseignements obtenus via ces Balises sont strictement anonymes et permettent simplement de rassembler des statistiques sur la fréquentation de certaines pages du
Site web, et ce afin de mieux servir les Acheteurs du Site web.

Article 10. Stipulations diverses

10.1 Force Majeure

AVENTURE PITON PLONGEE ne sera pas responsable de la non-exécution totale ou partielle de ses obligations au titre du contrat de vente né de commande validée, si cette non-exécution est provoquée par un événement constitutif de Force Majeure, tel qu'habituellement retenu selon les critères définis par la jurisprudence des tribunaux français, et notamment en cas de perturbation ou grève totale ou partielle affectant les services postaux et moyens de transports et/ou communication, inondation, incendie ou autres évènements de nature de catastrophe naturelle.
AVENTURE PITON PLONGEE avisera l'Acheteur d'un événement constitutif de force majeure, dans les 10 jours ouvrables suivant sa survenance. Les Parties conviennent de se concerter dans les meilleurs délais afin de déterminer les modalités de traitement de la commande pendant la durée du cas de Force Majeure.
Au-delà d'un délai de (un) 1 mois d'interruption pour cas de Force Majeure, les Parties seront libérées de leurs obligations l'une envers l'autre. Le cas échéant, AVENTURE PITON PLONGEE remboursera l'Acheteur dans les meilleurs délais.

10.2 Droit de propriété intellectuelle et des marques

AVENTURE PITON PLONGEE s'efforce de respecter dans toutes les publications les droits liés à la propriété intellectuelle des images, graphiques, documents sonores, séquences vidéo et textes utilisés, d'employer des images, graphiques, documents sonores, séquences vidéo et textes créés par lui-même ou d'avoir recours à des images, graphiques, documents sonores, séquences vidéo et textes dénués de droit de licence ;
Toutes les marques nommées sur le Site web éventuellement protégées par des tiers sont soumises sans aucune restriction aux prescriptions du droit des marques en vigueur et aux droits de propriété des détenteurs concernés. Une seule mentionne permet pas de conclure que des marques ne sont pas protégées par des droits de personnes tierces. Une reproduction ou utilisation de telles images, graphiques, documents sonores, séquences vidéo et textes dans d'autres publications électroniques ou imprimées est interdite sans l'autorisation expresse AVENTURE PITON PLONGEE.

10.3 Intégralité du contrat

Les CGV et les documents transmis à l'Acheteur forment un ensemble contractuel récapitulant l'intégralité du contrat de vente intervenu entre les Parties, pour l'objet de la commande. Si une ou plusieurs dispositions des CGV venaient à être tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres dispositions garderaient cependant toute leur force et leur portée.
Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie à l'une des obligations visées dans les CGV ne saurait être interprété à un moment donné n'obère en rien le droit de la partie concernée d'invoquer cette obligation à tout autre moment.

10.4 Conservation et archivages des transactions

AVENTURE PITON PLONGEE se réserve le choix des supports nécessaires à l'archivage des factures et autres documents relatifs à toute transaction pour en conserver une traçabilité fiable, fidèle et durable.

10.5 Loi applicable - Juridictions compétentes

Les CGV et les relations contractuelles entre les Parties sont soumises à la loi française à l'exclusion de toute règle de conflits de loi, y compris dans le cas de commande effectuée hors de France ou par un Acheteur domicilié hors de France. En cas de difficulté relative à l'interprétation et/ou à l'application des présentes conditions générales de vente, les parties essaieront dans toute la mesure du possible de résoudre leur litige à l'amiable. En cas d'échec de ces tentatives, toutes contestations auxquelles peuvent donner lieu les présentes devront être portées même en cas de pluralité des défendeurs ou d'appel de garantie, devant les juridictions compétentes relevant du ressort du Tribunal de Basse-Terre.